

ministre peut-il dire à la Chambre si une ou plusieurs provinces lui ont fait savoir à quelle date précise l'assistance améliorée de bien-être, qui est de leur ressort, entrera en vigueur?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu de précisions au sujet de la mise en vigueur des programmes aux termes du régime d'assistance publique du Canada dans les provinces, sauf en ce qui concerne le programme élaboré dans l'Île du Prince-Édouard qui doit se relier au régime d'assistance publique du Canada.

LES PARCS NATIONAUX

LA SASKATCHEWAN—L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales si son ministère a pris des mesures visant à l'aménagement d'un parc national dans une des régions de pâturages des Prairies?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, nos fonctionnaires ont étroitement collaboré avec les fonctionnaires de la direction des parcs de la province de Saskatchewan, au sujet de trois différentes régions, dont je ne saurais dire aujourd'hui à la Chambre laquelle est la plus prometteuse; mais je puis indiquer au député que la province de Saskatchewan nous a soumis le problème de la réduction des terrains agricoles qui résulterait de l'aménagement de ce parc.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre a parlé de l'ouverture d'un second parc national il y a un an, le 22 avril dernier, quand pourra-t-il annoncer à la Chambre la date à laquelle on statuera sur l'emplacement du second parc national de la Saskatchewan?

L'hon. M. Laing: Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que c'est à la province qu'il incombe de remettre ce terrain au gouvernement sans aucune servitude. Ainsi, nous sommes associés dans l'aménagement d'un parc national. Cependant, nous espérons pouvoir faire cette année une déclaration au sujet d'un second parc national dans la province de Saskatchewan.

[M. Hymmen.]

LA HOUILLE

L'AIDE À L'INDUSTRIE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre des Finances, est complémentaire à celle que j'ai posée. Peut-il nous dire quand les houilleurs de la Nouvelle-Écosse peuvent s'attendre à ce qu'on prenne bientôt des mesures concernant la promesse déjà lointaine d'une assistance financière? Se rend-il compte également que les mineurs des houillères de la Nouvelle-Écosse ne présentent pas beaucoup de manière insensible et cavalière de remédier au problème?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable sous plusieurs rapports et la période des questions est maintenant terminée. Passons à l'ordre du jour.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement avant que nous passions à l'ordre du jour; y aurait-il moyen de régler les horloges de la Chambre, afin que les députés puissent se rendre compte que la période des questions est terminée? En outre, cela pourrait nous être utile durant le reste de la journée.

QUESTIONS OUVRIÈRES

MESURE TENDANT À DONNER SUITE AUX CONSTATATIONS DU COMMISSAIRE À L'INDUSTRIE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le lundi 11 juillet, sur la motion de l'honorable M. Nicholson en vue de la deuxième lecture du bill n° C-215 concernant certaines conditions d'emploi des dockers aux ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, lorsque la Chambre a été saisie de ce bill plus tôt cette semaine, j'ai fait une déclaration complète, peut-être trop longue, de l'avis de certaines personnes au moins, pour indiquer clairement, je pense, qu'en dépit des efforts acharnés de négociation, de conciliation et de médiation déployés durant plusieurs mois, la situation ne semblait pouvoir être réglée par l'intervention du Parlement.

Dans l'ensemble, les rencontres qui ont eu lieu le samedi 11 juin et dans la nuit du 12 juin, ont été constructives et très utiles. Afin de prévenir d'autres déclarations par certains de mes collègues, je tiens à résumer les événements de ces deux jours. Dans la matinée